

## Autres renseignements

L'exportateur intéressé à participer à une mission ou à une foire commerciale organisée par le gouvernement doit s'adresser au centre du commerce international (CCI) situé dans les bureaux régionaux d'Industrie, Sciences et Technologie Canada le plus près ou à la direction géographique appropriée d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada en appelant la ligne Info-Export au 1-800-267-8376. (Voir le chapitre IX pour les adresses des CCI.)

Si une société est invitée à participer à une mission ou à une foire commerciale et que son dirigeant ou sa dirigeante désire accepter cette invitation, il ou elle doit alors remplir la carte d'invitation et signer le contrat qui l'accompagne. *Il est important de s'assurer de n'avoir aucune obligation en souffrance en vertu du PDME.*

Pour participer à une foire commerciale, il est nécessaire de signifier sans tarder son acceptation, car les places disponibles sont accordées aux premiers arrivés. L'exportateur doit aussi s'assurer de joindre ses frais de participation au contrat signé. Dans tous les cas, l'approbation finale est accordée sous réserve que l'exportateur est admissible à participer.